

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 141 (2015)  
**Heft:** 9: Passerelles suspendues

**Vorwort:** De part et d'autre du vide  
**Autor:** Morel, Philippe

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

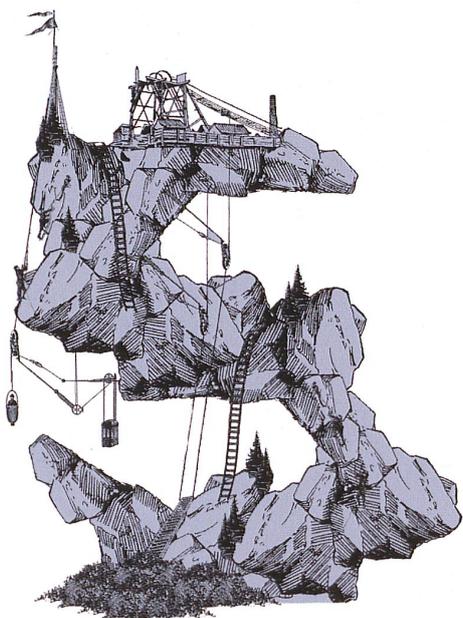
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DE PART ET D'AUTRE DU VIDE



elon le *Petit Robert*, le mot « pont » tire ses origines « d'une famille indo-européenne de mots exprimant la notion de franchissement », comme le grec *pontos* qui signifie « mer ». Le pont est ainsi consubstantiel de l'obstacle qu'il permet de franchir. Il relie ce qui est séparé naturellement (gorge, rivière ou détroit) ou de manière artificielle (route, voie de chemin de fer), affranchissant l'homme des contraintes topographiques qui entravent ses déplacements et ses échanges.

Depuis le début des années 2000, la Suisse fait montre d'un véritable engouement pour les passerelles suspendues de type tibétain. Nécessité faisant loi, elles sont une réponse élégante à l'impact du changement climatique sur le paysage alpin. Elles permettent de franchir aisément les nouveaux obstacles que créent le retrait des glaciers, la fonte du pergélisol ou l'apparition de lacs.

Certaines d'entre elles, comme la passerelle du Trift dans la région du col du Susten, sont devenues un but d'excursion en soi. Là où un randonneur venait contempler un glacier aujourd'hui disparu, il vient maintenant admirer une passerelle et s'offrir une dose de frisson en cheminant à près de cent mètres du sol.

Conscients de ce succès, les acteurs touristiques multiplient les projets. Une partie de ces passerelles s'intègrent dans un itinéraire pédestre et le valorisent. Elles servent d'argument de promotion, mais respectent l'idée du passage. D'autres, comme au Titlis ou aux Diablerets, n'ont pour fonction que l'attraction touristique. Elles sont certes spectaculaires – la plus haute, la plus longue, la plus vertigineuse, etc. –, mais ne mènent nulle part. Quant à l'économie de moyens propre à leur modèle himalayen, que dire de la passerelle highline 179 (Reutte, Tyrol autrichien) construite non pas au plus court, mais au plus long, afin de figurer, évidemment de manière provisoire, au *Livre Guinness des records*? Une architecture vide de sens?

Philippe Morel